



FIL DU MAU
Decembre 2006

Expression des élus du Parti Socialiste

Lors du conseil municipal du 23 novembre dernier, le groupe socialiste par la voix de G. Berthiot s'est élevé avec vigueur contre la méthode de débat anti démocratique mis en place par B. Bourg-Broc pour le débat sur les « orientations budgétaires 2007 ». En totale opposition avec la loi, le député-maire n'a procuré aucun document aux élus afin de préparer ce débat. G. Berthiot a demandé le respect de la légalité et a rappelé le devoir d'exemplarité au premier magistrat de la ville, par ailleurs député et législateur. Les échanges furent vifs, notamment entre G. Berthiot et G. Lebas, rapporteur, pour qui la présentation en séance suffisait. Quel mépris ! Les élus socialistes ont demandé le report de ce point de l'ordre du jour à un conseil municipal ultérieur. Dans un premier temps, le maire a refusé et G. Berthiot a annoncé que la groupe socialiste déposerait un recours au tribunal administratif. Les 4 conseillers socialistes ont quitté la salle. Après une suspension de séance, B. Bourg-Broc a annoncé que ce débat aura bien lieu lors d'un conseil municipal spécifique le 5 décembre. Le député-maire s'est donc décidé à respecter la loi. C'est une première et belle victoire pour tous nos concitoyens !